



Keleier Forest Landerne

Bulletin mensuel d'information de La Forest Landerneau

N°417

AVRIL 2016/ Miz Ebrel



Les annonces pour le bulletin de mai sont à déposer en mairie par courriel pour le jeudi 21 avril

Mairie :

Tél : 02 98 20 21 43

Courriel : mairie@la-forest-landerneau.fr

Fax : 02 98 20 32 44

Internet : www.la-forest-landerneau.fr

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30

Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

Samedi : 9 h – 11 h

Bibliothèque :

Tél : 02 98 20 39 57 Courriel : bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr

Heures d'ouverture

Mardi 16h30/18h30, jeudi 16h30/18h30, samedi 10h30/12h30

Service des Eaux et de l'assainissement

Service Client 02.77.62.40.00 de 8h à 20h du lundi au vendredi

Urgences techniques : 02 77 62 40 09

(24 heures sur 24, 7 jours sur 7)

Permanences du Maire et des Adjointes

Yvon BESCOND, Maire le mardi de 11h à 12h – le vendredi de 17h à 18h

Roland GUILLON (Finances-Administration Générale).....le jeudi de 19h00 à 20h00

Gisèle HALLEGOUET (Ecole-Enfance-Jeunes).....le mardi de 18h00 à 19h00

Michel BARRE (Urbanisme-Voirie-Environnement – Cadre de Vie).....le mercredi de 18h30 à 19h30

Emmanuelle ABILY (Sport-Loisirs-Culture)le lundi de 17h45 à 18h30

En dehors de ces horaires, le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous

Le bureau municipal se réunit tous les lundis à 18h

Quoi de neuf ?



Les dates à retenir

02/04 Soirée cabaret – Amicale Laïque – Salle polyvalente

17/04 Vide grenier – La Forest à petites foulées – Salle de sports

23/04 Séance de contes au bureau polyvalent à 10h30 - Asso « Le Vent Nous Dit »

24/04 Collecte de journaux – APE école G. Brassens

22/05 Réception des nouveaux habitants et fête des bébés

05/06 Kermesse de l'école Sainte Anne



Santé

Horaires pharmacie de l'Elorn (N. RICHARD) :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30 et le samedi matin de 9h à 12h30.

1 Place du Château – Tél : 02.98.20.28.76

Gardes pharmacies

Tableau de garde du samedi après-midi et dimanche de 9h30 à 20h. Après 20h composez le **3237**.

	Samedi	Dimanche
02 et 03/04	Jouillat-Dutreix Landerneau	Prigent Landivisiau
09 et 10/04	Bégot-Bouyer Landerneau	Bégot-Bouyer Landerneau
16 et 17/04	Moign Landerneau	Audrain Plounéventer
23 et 24/04	Bernicot Landerneau	Bernicot Landerneau
30/04 et 01/05	Jouillat-Dutreix Landerneau	Besse pharmacie de la halle Landivisiau

INFIRMIERES:

- **Béatrice FILY-SIDOINE**

02.98.20.23.15 -17 Bis Place du Château – Soins à domicile 7 jours/7 – Soins au cabinet sur rendez-vous

- **Cabinet infirmier Sandrine GORREC & Sandrine GUILLOTEAU**

06.20.47.28.90 – 4 Place du Château
Soins à domicile 7 jours /7 - Soins au cabinet sur RDV
Permanences sans RDV le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12 h à 12h30.

MASSEUR-KINESITHERAPEUTE : Hubert CASTREC

2 route de Kerhuon 02.98.20.21.82 sur rendez-vous

MEDECINS : 17bis Place du Château. 02.98.20.26.20

Sur RDV du lundi au vendredi de 9 H à 19 H et le samedi de 9 h à 12 h. – **Dr GRAVRAND** : lundi-jeudi

Dr CORSON : mardi-mercredi-vendredi-samedi

GARDES DES MEDECINS : Après 19 h et le week-end appeler le **15**

Le docteur **Elisabeth GRAVRAND** et le docteur **Delphine LE GOFF** vous font part de **l'installation de leur cabinet médical au 2 route de Rulan**, (ancien cabinet kiné près de l'école G Brassens).

Téléphone : 02.98.20.96.95

Ouverture à compter du lundi 18 avril 2016.

Pour toute information avant cette date, le secrétariat reste ouvert au 02.98.20.96.95

Association ADMR de Landerneau et sa région

59 rue de Brest - 29800 Landerneau ☎ 02.98.85.64.22

HORAIRE D'OUVERTURE A LANDERNEAU

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Commission action sociale

Permanence le mardi 5 avril de 14h à 15h au bureau polyvalent, afin d'aider à effectuer les démarches administratives, à régler les différents problèmes et résoudre les difficultés que vous pouvez rencontrer dans votre vie quotidienne.

Possibilité de RDV : contacter la Mairie

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Collecte ordures ménagères et recyclables Pour le mois d'avril 2016

Collecte ordures ménagères les jeudis 14 et 28/04

Collecte des recyclables les jeudis 07 et 21/04

Heures d'ouverture de la déchetterie

(ZI Saint Eloi) – ☎ : 02.98.85.19.50

Horaires d'été du 1er mars au 31 octobre 2016

Ouvert du Lundi au Samedi :

9h -12h et 14h -19h

Fermé dimanche et jours fériés.



Déchets de jardin

🚛 Stationnement remorque

02 – 03/04	Place du Château	06/04	Chapelle Ste Anne
09 – 10/04	Kergréach	13/04	Lot Rochebrune
16 – 17/04	Hameau Parc Hir	20/04	Rte de Kergréac'h
23 – 24/04	Rue Dugesclin	27/04	Keryvonne
30/04 – 01/05	Rue de rohan		

Nous vous rappelons que la remorque ne doit recevoir que les **coupes de tonte de pelouse et des végétaux dont le diamètre ne dépasse pas 20 cm**. Donc pas de plastique, de cailloux, de bois, ni d'ordures ménagères.

Eco point

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer des ordures ménagères près des containers à verre. Merci de votre compréhension.

Vie Paroissiale

Messes du mois d'Avril

Dimanches **3 et 17 avril à 10h30 à l'église de Saint-Thonan**

Profession de foi :

Les jeunes catéchisés qui se préparent pour la Profession de Foi et voudraient la faire à La Forest-Landerneau le 5 mai, doivent s'inscrire au presbytère de Saint-Divy à l'accueil le samedi matin (de 10h30 à 11h30) ou auprès d'Anne-Marie Bozec au 02.98.20.26.95.

Compte rendu Conseil Municipal du samedi 26 mars 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni le samedi 26 mars 2016 à 9 heures 30 à la mairie, sous la présidence d'Yvon BESCOND, Maire. Absents, excusés : Jean-Yves CABIOCH, Ghislaine CADIOU, Christine COSSEC, Nathalie FUTEUL, Isabelle GUYON, Yves RIVOALLAND.

Location d'un local pour professions médicales

Madame GRAVRAND, médecin actuellement associée à Monsieur CORSON, s'est rapprochée de la Mairie pour étudier les possibilités de location de bâtiment pour l'exercice de sa profession en association avec Madame LE GOFF.

Plusieurs solutions ont été évoquées et d'un commun accord une location à moyen terme est envisagée pour faire en sorte que des médecins continuent à exercer sur la commune.

Accord du Conseil autorisant le Maire à continuer les démarches entreprises et à concrétiser par un bail, la location du local situé dans le prolongement de l'école Georges Brassens (ex cabinet du kiné) à Madame GRAVRAND, moyennant un loyer mensuel de 300 euros. La location est prévue à compter du lundi 18 avril.

Achat de terrain dans le secteur de la Palud

Par délibération en date du 14 décembre 2015, le conseil municipal a autorisé le maire à entreprendre les démarches pour l'acquisition des parcelles concernées par le chemin menant de la route départementale RD 233 jusqu'à la propriété actuelle Laumonier.

Un accord ayant été trouvé entre les parties concernées pour le chemin « côté Ouest », propriété de Monsieur Laumonier, un compromis de vente a été signé par le maire le jeudi 24 mars pour l'achat des parcelles B 1514 et B 1516 pour un montant de 2617,20 €.

Il restera à clarifier la situation de la voirie dans le secteur qui va de la parcelle B 1516 à la RD 233.

Achat de terrain pour l'aménagement du carrefour de la route de Rulan.

Par délibération en date du 19 décembre 2011, le conseil municipal a autorisé le maire à signer les actes pour l'achat des terrains des consorts GLOANEC (Lucienne – David – Delphine). La vente n'a pas pu se réaliser suite aux décès successifs de Lucienne, de David, et de sa mère Annie.

Les terrains concernés se situent en face de l'école Georges Brassens et l'achat permettrait à terme un agrandissement éventuel de l'école, un aménagement du carrefour et la possible création d'un espace jeux.

Accord du Conseil pour l'achat par la commune des parcelles cadastrées AM 76, AM 77, AM 1 à Delphine GLOANEC sur la base du prix au m² défini dans l'acte authentique qui avait été établi en juin 2012, soit 3,89 €. La réflexion pourrait se poursuivre pour l'achat éventuel de l'ensemble des terrains situés sur la zone 2AUep (Construction possible pour des équipements publics).

Travaux de réhabilitation de la salle de sports : Demande de subvention FSIL (Fonds de Soutien à l'Investissement Local).

Par délibération en date du 25 janvier 2016, le conseil municipal a approuvé le dossier de réhabilitation de la salle de sports, a adopté le plan de financement et autorisé le maire à présenter les demandes de subvention.

Par courrier électronique en date du 3 février 2016, le Préfet du Finistère a informé les communes de la mise en œuvre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local.

Afin de postuler à la dotation concernée, il est nécessaire de revoir la délibération prise le 25 janvier 2016 en incluant dans le plan de financement une subvention FSIL.

Nouveau plan de financement :

Montant de la dépense :	570.000 €
Subvention DETR:	171.000 €
Subvention Contrat de Territoire	57.000 €
Subvention Com/Com	57.000 €
Subvention Réserve parlementaire	10.000 €
FSIL	142.500 €
TOTAL des subventions sollicitées	437.500 €

Autofinancement communal ou emprunt 132.500 €

Accord du Conseil.

Eau potable

✚ Modification des statuts du Syndicat de Bassin de l'Elorn

Par délibération en date du 14 décembre 2015, le conseil a autorisé le maire à demander l'adhésion de la commune au Syndicat de Bassin de l'Elorn à partir de 2016. Pour permettre cette adhésion, une modification des statuts du syndicat est nécessaire, ce qui a été fait le 16 février 2016 par délibération du comité du Syndicat de Bassin de l'Elorn.

Accord du Conseil

✚ Périmètre de captage : Création d'un comité de suivi

Le périmètre de captage de nos puits de Castel Nevez a été instauré par arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique du 29 mai 2002. Un contrôle réalisé par la direction de l'aménagement, de l'eau, de l'environnement et du logement le 16 octobre 2015 a donné lieu aux remarques suivantes :

- la visite des périmètres immédiats et des terrains du périmètre rapproché appartenant à la commune a permis de constater le bon état d'entretien général des parcelles ainsi que des équipements.

- Les travaux complémentaires prévus ont été réalisés en 2013 : Clôture, caniveau, panneau d'information. Les travaux de remplacement des conduites d'assainissement route du Château et sous la départementale ont été réalisés.

- Point restant à mettre en œuvre : La mise en place d'un comité de suivi du périmètre qui pourra associer le référent agricole du SAGE, les agriculteurs concernés, le service d'assainissement collectif, l'exploitant ainsi que les représentants des riverains en tant que de besoin.

Accord du Conseil pour la mise en place du comité de suivi demandé et de nommer les personnes suivantes pour en faire partie :

- Le Maire de La Forest, ou son représentant,
- Le Président du Syndicat de Bassin ou son représentant,
- la SAUR,
- Monsieur Louis Billant en qualité d'exploitant des parcelles concernées,
- Monsieur Claude Patinec en tant qu'agriculteur de la commune,
- Monsieur Laurent Biancotto, en tant que riverain.

Maîtrise d'œuvre pour travaux de changement de canalisations sur le réseau d'eau potable

La commune a fait réaliser par la SAUR en 2014 un document « Gestion Patrimoniale du réseau d'adduction en eau potable ». Ce document a pour objet de cibler les tronçons critiques du réseau et d'établir un plan de renouvellement des canalisations.

Accord du Conseil autorisant le maire à lancer une consultation pour désigner un maître d'œuvre, puis une nouvelle consultation par appel d'offres pour la réalisation d'une première tranche de travaux.

Animation jeunesse : Autorisation de recruter.

Actuellement l'animation jeunesse et la direction des temps d'activités périscolaires sont assurées par une personne en contrat unique d'insertion qui vient à échéance le 06 juillet 2016.

Accord du Conseil autorisant le maire à lancer une procédure de recrutement pour l'embauche d'une personne pour assurer la continuité du service.

Avenant avec la préfecture pour la télétransmission des actes

Dans le cadre du renouvellement de son contrat pour la télétransmission par voie électronique des actes, la commune est amenée à signer une convention avec Mégalis-Bretagne.

Il est obligatoire de faire une modification à la convention de télétransmission signée par la commune et la préfecture pour y inscrire cette modification. Il convient d'autoriser le maire à signer l'avenant correspondant. Accord du Conseil.

Examen et vote des comptes de gestion et des comptes administratifs 2015

Compte Administratif 2015 – FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement prévues : 801 150 €
 Dépenses de fonctionnement réalisées : 777 552 €
 Ecart : 23 598 €

Recettes de fonctionnement prévues : 1 042 978 €
 Recettes de fonctionnement réalisées : 1 114 764 €
 Ecart : 71 786 €

Prélèvement réalisable pour investissement : 337 212 €
 241 828 (prévu au budget 2015) + 23 598 + 71 786

Avril 2016

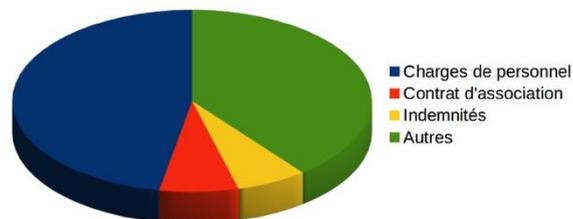
Comparaison avec les autres années

	Dépenses	Recettes	Résultat
2011	634 914 €	945 403 €	310 489 €
2012	678 641 €	974 442 €	295 801 €
2013	738 349 €	1 061 668 €	323 319 €
2014	780 522 €	1 106 945 €	326 423 €
2015	777 552 €	1 114 764 €	337 212 €

Comptes 2015

Les dépenses :

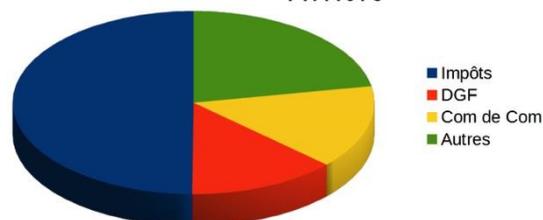
Les charges de personnel	365 836 €	47,05%
Le Contrat d'association	55 366 €	7,12%
Les indemnités Maire & Adjoints	49 723 €	6,39%
(Autres)	306 627 €	39,43%
	777 552 €	



Comptes 2015

Les recettes :

Impôts (les trois taxes)	555 828 €	49,86%
DGF	148 095 €	13,28%
Communauté de communes	164 505 €	14,76%
(Autres)	246 336 €	22,10%
	1 114 764 €	



Compte Administratif 2015 – INVESTISSEMENT

Total des dépenses : 976 253,15 €

Les principales dépenses

- Voirie RD233 – Carrefour du Château	202 234 €
- Salle de sport	386 782 €
- Remboursement d'emprunts	250 000 €

Total des recettes : 974 942,30 €

Résultat : Déficit d'investissement de 1 310,85 €

Compte Administratif – EAU

Dépenses de fonctionnement : 11 233,80 €
 Recettes de fonctionnement : 40 179,44 €
 Excédent de : 28 945,64 €

Dépenses d'investissement : 13 822,87 €
 Recettes d'investissement : 61 768,05 €
 Excédent de : 47 945,18 €

Soumis au vote, les comptes de gestion (comptes de la Trésorerie) sont approuvés à l'unanimité.

Sous la présidence de Roland Guillon, les comptes administratifs de la commune sont également approuvés à l'unanimité, le Maire ne participant pas au vote.

Affectation des résultats

Accord du Conseil à l'unanimité pour le transfert de l'excédent de fonctionnement du budget de la commune (337 212 €) à l'investissement 2016 et pour le transfert de l'excédent de fonctionnement du budget eau (28 945 €) à l'investissement 2016.

Fixation des taux des taxes locales 2016

Après étude du dossier par la commission finances élargie à l'ensemble des conseillers, proposition est faite au conseil de revaloriser les taux de 2% pour compenser principalement la baisse de la dotation globale de fonctionnement (Dotation d'Etat) et la prise en compte des charges supplémentaires liées aux frais de personnel. La DGF a diminué de 6944€ de 2013 à 2014, puis de 20.159 € entre 2014 et 2015 et diminuera encore de 16.095 € en 2016.

A noter qu'une revalorisation de 2% des taux apporte environ 11.200 € de recette supplémentaire, ce qui est loin de compenser la baisse de DGF.

Une hausse de 2% sur la taxe d'habitation représentera environ 10€ d'impôt supplémentaire sur une maison d'habitation sur la base de la valeur locative moyenne de la commune de La Forest-Landerneau.

Les taux proposés pour 2016 :

- 14,28 % pour la taxe d'habitation
- 14,70 % pour le foncier bâti
- 35,12 % pour le foncier non bâti

Accord du Conseil.

Budgets primitifs 2016

Commune : FONCTIONNEMENT

Prévisions de dépenses de fonctionnement

1 070 236 € avec un prélèvement pour investissement évalué à 263.476 €

Commune : INVESTISSEMENT

Dépenses et recettes d'investissement estimées à **1.447.311 €**

Les principales opérations ;

- 745 000 € salle de sports
- 210.000 € programme voirie
- 250.000 € remboursement emprunt à court terme
- 103.000 € programme « carrefour route de Rulan »

Budget Eau :

Fonctionnement prévu à 35 899 €

Investissement prévu à 139 616 €.

Soumis au vote, les budgets 2016 sont adoptés à l'unanimité

Informations diverses

- ✚ Mutualisation des moyens communaux : une rencontre avec les élus de St Thonan a eu lieu en

mairie de la Forest. D'autres rencontres sont prévues, ainsi qu'avec les élus de St Divy

Allocution du Maire en fin de séance



À la fin de cette séance particulièrement dense et majoritairement consacrée aux budgets, je tiens à remercier les différents acteurs qui m'ont permis de vous présenter les comptes administratifs 2015, les budgets 2016 : Jacques SERBA, notre trésorier – Brigitte CONGAR, notre DGS, Roland GUILLON pour la

présentation et vous tous les élus qui de près ou de loin avez apporté votre contribution pour entériner le choix des taux ou des travaux à prioriser en 2016.

Le compte administratif 2015 est assez rassurant pour l'avenir financier de notre commune : nous avons réussi à maintenir un autofinancement supérieur à 337 000 €.

Nous n'avons pas réalisé d'emprunt, hormis celui qui nous permet d'attendre le paiement des différentes subventions et participations prévues (DETR – Cadre de vie – Participation de la Communauté de Communes pour les logements).

Nous avons financé les activités périscolaires tout en accusant une baisse de la Dotation Générale de Fonctionnement : 27 103 € de moins qu'en 2013, ce qui représenterait, si nous l'avions compensé par une hausse d'impôts, une variation des taux de 5 % à la hausse.

Pour cette année 2016, les principales dépenses d'investissement concernent la réhabilitation de la salle de sports et les travaux de voirie. La salle de sports a 30 ans cette année, elle est bien utilisée par les sportifs et les scolaires et mérite un bon coup de jeunesse. Espérons simplement que les responsables d'association, les encadrants des temps d'activités scolaires et périscolaires ainsi que les parents sauront respecter et faire respecter l'outil qui est mis à leur disposition, les incivilités récemment constatées dans la salle sont inadmissibles et devraient donner à réfléchir... C'est l'ensemble des Forestois qui participent financièrement à l'investissement et au fonctionnement.

Je terminerai mon intervention en revenant sur le premier sujet à l'ordre du jour de cette séance du Conseil municipal : la location d'un local pour les professions médicales. Je sais bien sûr que les Forestois sont inquiets, mais je tiens à les rassurer : depuis plusieurs mois déjà, j'ai eu l'occasion de rencontrer à différentes reprises Elisabeth GRAVRAND et Delphine LE GOFF qui vont s'associer pour maintenir un cabinet médical à La Forest-Landerneau. Je tiens à les remercier pour les relations de confiance que nous avons pu entretenir et je suis persuadé que nous pourrions réfléchir ensemble à des solutions d'avenir pour remplacer la solution de dépannage que nous avons mise en place aujourd'hui. Je leur souhaite bon vent à La Forest-Landerneau et bon courage car les conditions matérielles ne seront pas idéales durant quelques mois.

L'intégralité du compte rendu du conseil municipal est consultable en Mairie.

Informations municipales

Chasse à l'œuf

Le dimanche 27 mars, la municipalité organisait une chasse aux œufs au bois de Coat Mez. Pas de pluie; pas de vent, un léger rayon de soleil et des œufs partout... Cette chasse bien sympathique a, cette fois encore, rencontré un grand succès : plus de 140 enfants y ont pris part !



L'équipe organisatrice de la chasse aux œufs



Consultez le diaporama sur le site internet de La Forest <http://www.la-forest-landerneau.fr/>

Urbanisme

Déclarations préalables de travaux

Demandes :

- ALLOT Frédéric – 6 route de Poul ar Marc'h – Construction d'un carport
- QUERE Christian – 3 Mesguen – Création d'un carport
- NOURY Christine – 33 route de Kerhuon – Création d'une piscine et transformation d'un carport en garage
- RENVAZE David – 17 rue Gorrequer – Isolation et ravalement
- BRANCHU Jérémy et PROTAT Marie – 5 grève du Château – Terrasse sur pilotis et isolation
- MENGUY Yann – 6 Dour Yan – Remplacement fenêtres et porte

Accords :

- MENET Martial – 3 rue de Guébriant – Remplacement de fenêtres
- FORGE Serge – 1 allée de Kervalan – Division de terrain
- RENVAZE David – 17 rue Gorrequer – Isolation et ravalement

Classement sans suite :

- ALLOT Frédéric – 6 route de Poul ar Marc'h – Construction d'un carport

Permis de construire

Demande :

- SCI Immobilier PAGE Ronan – 43 route de Kerhuon – Construction d'une maison individuelle

Analyse de l'eau

Analyse effectuée le 16/02/2016. Eau conforme aux normes de qualité. Nitrates : 15 mg/L.

Etat Civil

Naissance :

- Raphaël ROGRON, domicilié 1 Le Reun, né le 18 mars 2016 à Brest.

Décès :

- LE ROUX Marie-Josée, âgée de 70 ans, domiciliée 18 rue de Guébriant, décédée le 20 mars 2016.

Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés en **Avril 2000**. En application de la loi du 28 octobre 1997, les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir **du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans**. L'inscription ne peut pas être prise avant. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille. Une attestation leur sera délivrée. Elle est exigée pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.

Foyer des Jeunes

Cécile accueille les enfants au foyer le mercredi et durant les vacances scolaires de 13h30 à 18h00.

Les inscriptions sont obligatoires :

Tél : 06.10.70.72.48 (n'hésitez pas à laisser un message, si pas de réponse, merci)

Mail: foyerlaforest@gmail.fr

Pour toute inscription, il y a une fiche à remplir et à déposer dans la boîte aux lettres du foyer.

Programme vacances de printemps 2016 :

- Lundi 4 : Perles à repasser
- Mardi 5 : Mobile de « Pâques »
- Mercredi 6 : Jeux collectifs
- Jeudi 7 : Sortie bois (prévoir goûter et eau)
- Vendredi 8 : Gymnase

2^{ème} sem du 11 au 15 avril : **FERME POUR CONGES**

Programme des mercredis pour Avril 2016 :

- Mercredi 20 : Activité libre
- Mercredi 27 : Fabrication de masques



Informations générales

Passage de l'A.P.A. (Assistance et Protection Antiparasitaire)

Les dératiseurs seront de passage sur La Forest-Landerneau le mercredi 20 avril. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire en mairie jusqu'au 19 avril.

Contrôle gratuit des extincteurs

Dans le cadre de la prévention, la caisse locale de Groupama Landerneau Bro Elorn organise un contrôle gratuit des extincteurs, le mardi 10 mai de 9h à 12h à La Forest-Landerneau, salle Kerjean et de 14h à 17h, à Saint-Urbain, aire de boules couverte.

Cette opération ponctuelle s'adresse à tous, assurés et non assurés GROUPAMA. Possibilité de s'équiper en recharges ou en extincteurs. Pour l'achat d'extincteur, participation financière de la caisse locale de 15%.

Dépistage du cancer colo-rectal



Tous les deux ans, les Finistériens et Finistériennes âgées de 50 à 75 ans reçoivent de la part de l'ADEC 29

un courrier d'invitation « Dépistage organisé » nominatif, leur permettant de bénéficier d'un Test de Dépistage du cancer colo-rectal (cancer du gros intestin). Ce cancer est fréquent, mais un cancer colo-rectal dépisté tôt est guéri 9 fois sur 10.

Réaliser son test de dépistage est un geste essentiel de prévention. C'est un geste très simple, indolore, à faire chez soi, gratuit.

Depuis 2015, un nouveau test, appelé OC-SENSOR est proposé à la population concernée. Il est encore plus facile, plus fiable, plus performant que le précédent test Hémoccult.

Entre 50 et 74 ans, dès réception de votre courrier d'invitation de l' ADEC 29 pour le Dépistage du cancer colo-rectal, rendez-vous avec votre document personnalisé chez votre médecin généraliste ou chez votre pharmacien, afin de vous le procurer et d'en bénéficier.

Secours populaire Français

Comme chaque année, le Secours populaire prépare le séjour d'enfants en familles de vacances. Si vous êtes prêts à partager votre maison ou votre lieu de vacances avec un enfant de 6 à 10 ans pendant 15 à 18 jours, le Secours populaire est là pour organiser cet accueil bénévole.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Andrée au 02.98.44.48.90 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Secours Catholique



Comme chaque année, le Secours Catholique organise des séjours pour les enfants de familles en difficulté.

Sur le Finistère nous accueillons une trentaine d'enfants des départements du Finistère, d'Ille et Vilaine et du Nord.

L'accueil des enfants, dans le cadre fixé par la Direction Générale de la Cohésion Sociale, se fait dans des familles de vacances suivies par une équipe en mesure de les conseiller tout au long du séjour.

Le Secours Catholique recherche des familles pour partager ces temps de vacances.

Cette année les séjours auront lieu du 8 au 22 juillet 2016.

Les familles intéressées peuvent nous contacter au 02.98.55.60.80 ou par mail : finistere@secours-catholique.org

Ecoles, bibliothèque et vie associative

Ecole Georges Brassens

APE école Georges Brassens

Dimanche dernier l'APE de l'école Georges Brassens proposait, comme chaque année, son traditionnel Kig ha Farz. Plus de 250 personnes ont participé à l'événement, en venant retirer des parts à emporter ou en déjeunant sur place ; un beau succès.

Toute l'équipe du Bureau de l'APE tient à remercier les bénévoles qui se sont mobilisés pour les préparatifs le samedi après-midi, en cuisine dès 4h30 du matin, puis pour le service, la vaisselle, le rangement et le nettoyage... Le tout, dans la bonne humeur !



Rentrée scolaire 2016

Si vous souhaitez inscrire votre enfant de 2 ans et plus à l'école publique Georges Brassens pour l'année

2016-2017, nous vous invitons à vous présenter en mairie muni des documents suivants :

- Le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance ;
- Un justificatif de domicile
- Un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge : antidiptérique, antitétanique, antipoliomyélique.

Nous vous invitons ensuite à venir nous rencontrer à l'école, avec le certificat d'inscription délivré par le maire.

Téléphone : 02.98.20.21.09

Ecole Sainte Anne

Les GS-CP visitent le centre de tri des déchets



En début d'année, les GS-CP avaient travaillé sur le tri des déchets (l'utilisation des différentes poubelles, de la déchetterie, du composteur). La mairie de La Forest Landerneau, par le biais de Gisèle Hallégouet, leur a proposé de visiter l'usine de TRIGLAZ à Plouédern (qui gère le recyclage des déchets du Nord-Finistère)

Les enfants ont eu la chance de visiter le centre après avoir fait un point, sous forme de jeux, sur le tri des déchets à la maison.

Ils ont découvert les différentes parties de l'usine: l'arrivée et la pesée des camions, la fosse, les tapis de tri, le trommel...

Un "lapbook" pour se repérer dans le temps

Apprendre à se repérer dans le temps, n'est pas toujours très facile. Les CE ont pour cela fabriqué un "lapbook", une sorte de livre-jeu. Ils ont dû faire preuve de persévérance mais ils sont très fiers du résultat !



Rentrée 2016-2017

Aux parents d'enfants nés en 2013 et en 2014, et aux futurs parents souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) à l'école Sainte Anne ; vous pouvez dès à présent prendre contact avec la directrice.

Anne-Elodie Eliès, directrice de l'école, peut vous recevoir, sur rendez-vous, le jeudi toute la journée ou le lundi et mardi à partir de 17h.

Vous pouvez joindre l'école par téléphone au 02.98.20.22.06 ou par mail à l'adresse suivante : steanne.laforestlanderneau@gmail.com

La Forest à Petites Foulées



La Forest à Petites Foulées et la FL Handball organisent la 16^{ème} édition du vide grenier le dimanche 17 avril 2016 de 9h à 17h30 à la salle de sports.

Renseignements et inscriptions :

Jo Gourmelon au 02 98 20 21 15

ou courriel : vide.greniers.forestois@gmail.com

Les bulletins d'inscriptions sont disponibles sur le site : <http://ifapf.wordpress.com>

Week-end sportif à Marseille pour une trentaine d'adhérents du club

Le dimanche 20 mars, les coureurs de La Forest ont participé au Marathon de Marseille pour certains, au Semi-marathon ou au 10 Kms pour d'autres. Ce fut l'occasion de porter nos nouvelles tenues bleues et oranges, représentant le club de "La Forest A Petites Foulées".

A noter les belles prestations de François Boucher qui fini 1er Vétéran 4 Homme, sur le marathon et de Monique Donval, 3ème Vétéran 3 Femme sur le Semi marathon.



Dépaysement total pour l'ensemble du groupe, sous le soleil, avec quelques visites incontournables comme le Vieux port, Notre Dame de La Garde et les calanques entre Marseille et Cassis.

Club de Handball de La Forest-Landerneau

Les joueuses du match de D2F Brest Bretagne Handball – Mérignac jouaient samedi 27 février et sont entrées sur le terrain accompagnées des jeunes joueurs et joueuses du FLHB. 29 enfants du club ont ainsi pu accompagner les 2 équipes et les arbitres. Les enfants et les nombreux accompagnants ont ensuite pu apprécier la belle victoire du BBH.



Crédit photo : O.Stéphan/BBH

Club « Val Elorn »



Randonnées pédestres ouvertes à tous

Pour les sorties, RDV « parking église » à 13h30 pour un départ groupé en voitures particulières.

Chaussures adaptées et bâtons recommandés.

Renseignements auprès de :

Daniel Larvor : 02.98.20.31.51

Gisèle Hallégouët : 02.98.20.25.95

Randonnées programmées :

Dates	Lieu
04 avril	Keraudry
11 avril	La Martyre - Ploudiry
18 avril	St Rivoal (Nord)
02 mai	Pont-du-chatel
09 mai	Bohars (le restic)

Une marche plus courte est proposée les 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois.

Inter-club : mardi 12 avril à Pencran, jeudi 21 avril à Guipavas (inter-club + qualification pétanque)

Travaux manuels : mardi 19 avril (toujours le 3^{ème} mardi du mois)

Travaux d'aiguilles : 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois.

Sortie annuelle organisée par le Douvez : jeudi 12 mai dans le Sud Finistère ; départ vers 9 heures – arrêt à Quimper pour une visite de la cathédrale, repas à Kéridy-Penmarc'h, visite d'une conserverie à Penmarc'h. En fonction du temps, arrivée des bateaux au Guilvinec. Retour vers 19h. Prix : environ 45€. Pour plus de renseignements : s'adresser au foyer Kerjean ou auprès des membres du Bureau.

Le lundi 07 mars, 28 randonneurs du club « Val Elorn » se retrouvaient au pont de Paluden pour une randonnée sportive de 12 km jusqu'à la Baie des Anges et le joli port de l'Aber Wrach. Une journée ensoleillée, vivifiante avec un panorama très apprécié.



Bibliothèque municipale

Le « Raconte-tapis » mis à disposition par la Bibliothèque du Finistère a déjà permis à une trentaine d'enfants de participer activement à un conte ponctué de cris d'animaux, des animaux que l'on peut manipuler et déplacer tout au long de l'histoire. Les séances sont possibles jusqu'au 4 avril.

Parmi les achats effectués récemment, voici quelques titres plus spécifiquement destinés aux enfants âgés de 3 à 8 ans :

- Abécédaire (Imagiers gigognes)
- Le petit curieux (Album animé éveil)
- Lulu et ses lunettes
- Ouf !
- Petit dino veut tout faire tout seul
- La petite sœur du petit chaperon rouge
- Vol au vent !
- CP, ça veut dire quoi ?
- Coup de foudre à l'école
- La pâtisserie
- Les tracteurs
- La poule, un imagier à picorer
- La montagne (Mes années pourquoi)
- Les records des animaux (idem)
- L'amour et les bébés (Mes petites questions)
- Les inventions (idem)

L'occasion de découvrir les nouvelles marches réalisées spécialement pour les petits...



Théâtre à Kersaint-Plabennec



Soirée cabaret Amicale Laïque



Vos annonces

Annonces diverses

- Flocon, chat blanc avec des taches marron et noires a disparu depuis le 18 mars, dans le secteur de la gare. Il porte un collier avec un pendentif en forme de poisson. Si vous l'avez vu, vous pouvez contacter le 07 86 03 40 40.

Ventes

- A vendre : motoculteur Stafor Type S9, moteur Bernard 161 cm³, avec charrue, 6 fraises, butoir à ailes réglables. Téléphone : 02 98 20 25 67

Professionnels

Café De La Gare

Session traditionnelle irlandaise

chaque deuxième vendredi du mois

Ce mois-ci, **vendredi 8 avril à partir de 21h00**

Café – jardin

Samedi 9 avril à 17h

C'est le printemps et les jardiniers sont de sortie ! A éclaircir, planter, semer...Le Café vous propose un rendez-vous pour échanger des plants. Apportez les plants que vous avez en trop et repartez avec d'autres !

Apéro – huîtres

Dimanche 17 avril à partir de 11h30

avec un producteur d'huîtres de Kersanton, Loperhet
Vente à emporter (huîtres et autres coquillages) ou dégustation au café

Café tricot

Ce mois-ci, il aura lieu le **jeudi 21 avril à 17h00**.

Repas-crêpes

Dimanche 1^{er} mai à partir de 12h

La crêperie ambulante de Rock ha billig se déplace au Café pour le repas du dimanche. (également crêpes à emporter)

Fériés : le café sera ouvert tous les jours fériés (avec pain).